

Prochaines étapes

Un projet de fusion demande un long travail de réflexion et de préparation. Le processus est découpé en six phases, jusqu'à la potentielle création d'une commune fusionnée en 2025.

Phase 1	Etude d'opportunité Décisions des communes de poursuivre le processus	juin 2018-février 2019
Phase 2	Pré-rapport de fusion Position des Conseils municipaux sur le pré-rapport	mars 2019 – avril 2020 juin 2020
STOP ou GO	Décisions des Conseils municipaux de poursuivre ou pas le processus	
Phase 3	Reprise du projet par les nouveaux Conseils municipaux Elaboration d'un rapport de fusion Position des Conseils municipaux sur le rapport de fusion	avril 2021 – avril 2022
Phase 4	Information aux citoyens des 4	dès juin 2022

communes novembre 2022

Votation populaire dans les 4 communes

Phase 5 Décision du Grand Conseil avril 2023 – décembre

Mise en œuvre 2024

Elections communales

Phase 6 Naissance de la nouvelle Commune janvier 2025